

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1130400: tuileries

En vigueur au 01/04/2017 (Dernière actualisation de la page 03/04/2017)

Indexation de 0,55% en 04/2017.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL: 38h

1.1. ENTREPRISE: Wienerberger

1.1.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.5458
2	14.6867
3	14.7283
4	14.8306
5	14.9137
7	15.0737
8	15.2847
9	15.3042
10	15.3428
11	15.4415

1.1.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.4548
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.1821
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.9094
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.6366

1.2. ENTREPRISE: Koraton

1.2.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.3702
7	14.8484
11	15.2777

1.2.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.3406
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.0591
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.7777
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.4962